

CSE – 669^e réunion

6 décembre 2019

Québec

Résolution

Commémoration des victimes de l'École polytechnique de Montréal

Conseil supérieur de l'éducation

CONSIDÉRANT les événements survenus à l'École polytechnique de Montréal le 6 décembre 1989;

CONSIDÉRANT que les jeunes femmes victimes de cet attentat, ciblant spécifiquement les femmes, poursuivaient leur parcours éducatif en vue de l'exercice d'une profession majoritairement exercée par des hommes;

CONSIDÉRANT que ces femmes ont payé de leur vie la volonté d'affirmer leurs ambitions professionnelles;

CONSIDÉRANT l'attachement du Conseil à l'exercice en toute égalité des droits de chacune et de chacun et à l'importance de l'accessibilité à l'éducation pour toutes et tous;

CONSIDÉRANT que le Conseil constatait dans son plus récent avis *Les réussites, les enjeux et les défis en matière de formation universitaire au Québec* qu'une disparité persiste en ce qui concerne la représentation des femmes dans les domaines du génie.

Il est proposé de :

RENDRE HOMMAGE aux femmes victimes de cet attentat pour le rôle qu'elles ont joué dans l'évolution des mentalités menant à un plus grand respect des valeurs d'égalité, d'inclusion et d'exercice des droits de chacune et de chacun.

À cette fin, le Conseil entend commémorer durablement ce tragique événement en :

Dédiant la rencontre du Conseil du mois de décembre de chaque année à la mémoire des victimes.